



Métropole de Lyon
Élus UDI et Apparentés

Communiqué de presse
#SYTRAL #Environnement #TER

La création d'une seule tarification spécifique en cas de pic de pollution ne prend pas suffisamment en compte les foyers les plus modestes.

Lors de son conseil syndical de ce vendredi 21 juillet, le SYTRAL proposera la création d'un titre spécifique en cas de pic de pollution.

Les élus UDI sont favorables à cette mesure que nous réclamons depuis 2009 !

C'est une mesure symbolique visant à la mobilisation de tous pour lutter contre la pollution de l'air. En effet, lors des pics de pollutions, les véhicules les plus polluants seront interdits de circuler via le système des vignettes rentré en vigueur ce 1 juillet, il est donc urgent de mettre en place une tarification permettant d'accompagner cette évolution réglementaire.

Cependant, cette mesure ne prend pas en compte les foyers les plus modestes.

En effet, dans le projet de délibération, il est proposé la création d'un tarif journée à 3€. Si ce tarif est effectivement inférieur au prix de 2 tickets unité plein tarif, il est significativement supérieur au prix de 2 tickets famille nombreuse ou scolaire/étudiant respectivement à 2,48€ et 2,86€.

Les élus UDI estiment que c'est une erreur.

Les élus UDI ont adressé un courrier à la Présidente du SYTRAL proposant la création de 2 tarifs journée « pic de pollution » : un à 3€ pour tous les voyageurs et autre 2€ pour les voyageurs bénéficiant d'un tarif spécifique (famille nombreuse, scolaire, étudiant).

Ces propositions permettront, pour un coût parfaitement supportable pour le SYTRAL, plus d'équité vis-à-vis des besoins de mobilité des habitants de la Métropole.

Parallèlement, nous exprimons le souhait que la région "Auvergne Rhône-Alpes" mette également en œuvre une tarification spécifique "pic de pollution".

Christophe GEOURJON
Président du groupe UDI
«Métropole de Lyon»

Yves-Marie UHLRICH
Membre du conseil syndical du SYTRAL